

RCS : CHAMBERY

Code greffe : 7301

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de CHAMBERY atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1999 B 00119

Numéro SIREN : 422 312 181

Nom ou dénomination : AGIR

Ce dépôt a été enregistré le 02/08/2018 sous le numéro de dépôt 8901

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS AGIR			Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois : 12.00				
Adresse de l'entreprise : 38 Rue DES MARAIS 73000 CHAMBERY			Durée de l'exercice précédent : 12.00				
Numéro SIRET* : 4 2 2 3 1 2 1 8 1 0 0 0 1 5			Néant ☐ *				
			Exercice N clôturé, 31/12/2017		N-1 31/12/2016		
			Brut 1	Amortissements, provisions 2	Net 3		
					Net 4		
Capital souscrit non appelé (I) AA							
ACTIF IMMOBILISÉ*	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement * AB	44 899.00	AC	26 964.00	17 935.00	26 914.80
		Frais de développement * CX	603 131.50	CQ	160 135.43	442 996.07	399 092.61
		Concessions, brevets et droits similaires AF	265 790.75	AG	103 858.68	161 932.07	115 320.56
		Fonds commercial (1) AH	1 297 804.53	AI	70 704.44	1 227 100.09	1 241 355.92
		Autres immobilisations incorporelles AJ		AK			
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles AL		AM			
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains AN		AO			
		Constructions AP		AQ			
		Installations techniques, matériel et outillage industriels AR	23 556.58	AS	20 120.87	3 435.71	4 805.66
		Autres immobilisations corporelles AT	6 365 088.15	AU	2 037 301.97	4 327 786.18	3 943 918.44
		Immobilisations en cours AV	171 467.37	AW		171 467.37	119 597.00
		Avances et acomptes AX		AY			
	IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence CS		CT			
		Autres participations CU	3 223 505.77	CV		3 223 505.77	3 223 505.77
		Créances rattachées à des participations BB		BC			
		Autres titres immobilisés BD		BE			
		Prêts BF		BG			
		Autres immobilisations financières* BH	190 458.36	BI		190 458.36	183 205.53
TOTAL (II) BJ		12185702.01	BK	2 419 085.39	9 766 616.62	9 257 716.29	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements BL	56 696.99	BM		56 696.99	54 170.97
		En cours de production de biens BN		BO			
		En cours de production de services BP		BQ			
		Produits intermédiaires et finis BR		BS			
		Marchandises BT	449 911.81	BU	9 362.93	440 548.88	148 947.10
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes BV		BW			
		Clients et comptes rattachés (3)* BX	3 831 206.05	BY	982 096.98	2 849 109.07	3 920 559.73
		Autres créances (3) BZ	641 458.90	CA		641 458.90	386 003.45
	DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé CB		CC			
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :) CD	499 937.13	CE		499 937.13	
		Disponibilités CF	471 012.04	CG		471 012.04	326 937.78
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)* CH	15 288.88	CI		15 288.88	21 305.28	
	TOTAL (III) CJ	5 965 511.80	CK	991 459.91	4 974 051.89	4 857 924.31	
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV) CW						
	Primes de remboursement des obligations (V) CM						
	Ecarts de conversion actif* (VI) CN						
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI) CO		18151213.81	IA	3 410 545.30	14740668.51	14 115 640.60	
Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :	CP		(3) Part à plus d'un an	CR	
Clause de réserve de propriété : *	Immobilisations :	Stocks :		Créances :			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

2018

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise <u>SAS AGIR</u>			Néant ☐ *	
			Exercice N	Exercice N - 1
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : <u>3 355 190.00</u>)	DA	3 355 190.00	355 190.00
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB	784 106.80	1 212 035.79
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence <u>EK</u>)	DC		
	Réserve légale (3)	DD	335 519.00	35 519.00
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours <u>B1</u>)	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* <u>EJ</u>)	DG		118 846.95
	Report à nouveau	DH		
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	220 857.31	209 234.26
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées *	DK	8 260.86	8 260.86
		TOTAL (I)	DL	4 703 933.97
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
	Avances conditionnées	DN		
	TOTAL (II)	DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP	9 000.00	
	Provisions pour charges	DQ		
	TOTAL (III)	DR	9 000.00	
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	5 831 762.55	6 099 742.41
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs <u>EI</u> <u>600 000.00</u>)	DV	1 432 685.01	2 794 976.62
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	1 472 340.52	1 787 117.72
	Dettes fiscales et sociales	DY	1 077 194.25	1 280 786.27
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		
	Autres dettes	EA	148 377.34	139 926.22
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB	65 374.87	74 004.50
	TOTAL (IV)	EC	10027734.54	12176553.74
	Ecart de conversion passif* (V)	ED		
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	14740668.51	14 115 640.60
RENVIS	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital	IB		
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Ecart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	IC		
		ID		
		IE		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	5 432 717.21	7 684 196.58	
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH	156 474.07	1 028 777.62	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : <u>SAS AGIR</u>								Néant ☐ *	
			Exercice N				Exercice (N – 1)		
			France		Exportations et livraisons intracommunautaires				Total
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA	2 644 386.24	FB	108 716.67	FC	2 753 102.91	3 488 593.60	
	Production vendue biens * services *	FD		FE		FF			
		FG	9 105 943.10	FH		FI	9 105 943.10	9 358 853.86	
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	11750329.34	FK	108 716.67	FL	11859046.01	12847447.46	
	Production stockée*					FM			
	Production immobilisée*					FN	105 674.37	130 806.00	
	Subventions d'exploitation					FO	15 570.35	8 261.11	
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)					FP	626 892.62	607 029.08	
	Autres produits (I) (11)					FQ	60 458.12	26 378.94	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	12667641.47	13619922.59
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS	2 507 466.88	3 164 039.16	
	Variation de stock (marchandises)*					FT			
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU			
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV			
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*					FW	5 528 152.30	6 378 794.59	
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	168 087.94	175 658.32	
	Salaires et traitements*					FY	1 448 983.09	1 287 441.46	
	Charges sociales (10)					FZ	583 610.90	557 924.79	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations – dotations aux amortissements* – dotations aux provisions*					GA	1 110 718.98	976 796.37
							GB	36 031.35	10 738.47
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*					GC	127 636.12	247 298.18
	Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD			
	Autres charges (12)					GE	843 379.79	518 770.31	
	Total des charges d'exploitation (4) (II)					GF	12354067.35	13317461.65	
	1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	313 574.12	302 460.94
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)					GH			
	Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)					GI			
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ	180 000.00	150 000.00	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK			
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL			
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM			
	Différences positives de change					GN			
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO			
	Total des produits financiers (V)					GP	180 000.00	150 000.00	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ			
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	139 627.16	148 848.88	
	Différences négatives de change					GS			
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT			
	Total des charges financières (VI)					GU	139 627.16	148 848.88	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	40 372.84	1 151.12	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	353 946.96	303 612.06	

(RENOIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2018

[illegible]

Désignation

1 / 1

31/12/2017

[illegible]

Annexe au bilan avant répartition du résultat de l'exercice, dont le total est de 14 740 669 € et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaire est de 11 859 046 € et dégageant un résultat de 220 857 €.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2017 au 31/12/2017;
Les notes et tableaux présentés ci après font partie intégrante des comptes annuels.

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

En vue de financer les nombreux projets de développement il a été décidé une augmentation de capital de 3 000 000 € par création de 300 000 actions nouvelles souscrites par la Société ACT FINANCES.

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Frais de Recherche et développement :

La direction a choisi d'activer les frais de développement de son nouveau système d'information dont une part est générée en interne par les différents services de la Société. La valeur nette des frais de développement de l'exercice 2017 est de 134 KE, correspondant à des développements internes sur des projets nettement identifiés qui ont un impact direct sur l'activité commerciale.

Il s'agit principalement de projets en relation avec le site web qui permettent d'accroître notre présence et celle de nos partenaires sur le net.

Logiciels informatiques :

La VNC des logiciels informatiques pour 162 KE correspond aux développements du système d'information du Groupe réalisés en externe, qui correspondent principalement aux modules commerciaux et à la mise en ligne de modules de réservation sur Internet.

l'estimation de ces valeurs nettes est conforme aux usages attendus par la Société.

Les fonds de commerce ne sont pas amortis.

Les frais d'acquisition sont amortis sur 5 ans.

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production, à l'exception des immobilisations acquises avant le 31 décembre 1976 qui ont fait l'objet d'une réévaluation.

Les intérêts des emprunts spécifiques à la production des immobilisations ne sont pas inclus dans le coût de production des immobilisations.

Le parc des immobilisations de la société n'est pas constitué d'immobilisations décomposables. A ce titre, la méthode de l'amortissement par composant n'a pas été retenue.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant la durée d'utilisation qui correspond à la durée d'usage retenue antérieurement.

Toutefois, une modification est apportée aux règles d'amortissement du matériel de transport qui fait l'objet d'un engagement de reprise :

l'amortissement comptable est calculé sur le montant du prix d'acquisition diminué de la valeur résiduelle fixée selon les termes du protocole de reprise et sur la durée d'utilisation réelle prévue dans ce protocole.

La société a décidé de ne plus pratiquer d'amortissement dérogatoire sur ces immobilisations depuis l'exercice 2009.

Les méthodes et les durées retenues sont les suivantes (L = linéaire ; D = dégressif ; E = exceptionnel) :

Immobilisations corporelles	Amortissements pour dépréciation
-----	-----
Constructions	20 ans L
Matériel et outillages	1 à 5 ans L
Install. générales agencés, aménagés	3 à 10 ans L
Matériel de transport	1 à 5 ans L
Matériel de bureau et informatique	1 à 5 ans L
Mobilier	2 à 10 ans L

STOCKS

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition .

Les frais de stockage n'ont pas été pris en compte pour l'évaluation des stocks.

Le stock de marchandise est constitué de véhicules destinés à la vente, une comparaison avec la valeur du marché est faite pour apprécier les provisions éventuelles.

DEPRECIATION DES STOCKS

Les stocks et en cours ont, le cas échéant, été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la date de clôture de l'exercice.

EVALUATION DES CREANCES ET DES DETTES

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

DEPRECIATION DES CREANCES

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

DISPONIBILITES EN EUROS

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale.

PROVISIONS REGLEMENTEES

Les provisions réglementées figurant au bilan sont détaillées sur l'état des provisions et font partie des capitaux propres au bilan.

CHANGEMENT DE METHODE D'EVALUATION

Aucun changement notable de méthode d'évaluation n'est intervenu au cours de l'exercice.

CHANGEMENTS DE METHODE DE PRESENTATION

Aucun changement notable de méthode d'évaluation n'est intervenu au cours de l'exercice.

ENGAGEMENTS DE RETRAITE

En conformité avec les dispositions de la CCN des services de l'automobile, le GROUPE IRP AUTO appelle une cotisation destinée à financer les indemnités de départ en retraite du personnel de la société (cadres, agents de maîtrise, employés, ouvriers, apprentis).

Cette cotisation est acquittée chaque trimestre dans le cadre du régime de prévoyance obligatoire prévu par la convention collective.

Ce régime de prévoyance prend en charge le capital de fin de carrière et les indemnités légales de départ en retraite.

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

INTEGRATION FISCALE :

La société AGIR est membre du groupe des sociétés intégrées ainsi que la société ACTION .
La SA ACT FINANCES au capital de 469 200 € domiciliée 38 rue des marais 73 000
CHAMBERY, siret 344 661 566 00226 est la société tête de groupe.
La convention d'intégration fiscale a pris effet le 01/01/2000.

INFORMATION COMPLEMENTAIRE SUR LES ENGAGEMENTS DE CREDIT BAIL :

la totalité de la valeur résiduelle indiquée dans le tableau des engagements de crédit bail est
couverte par les engagements de reprise des fournisseurs.

CREDIT D'IMPÔT POUR LA COMPETITIVITE ET L'EMPLOI (CICE) :

Le montant du CICE qui s'élève à 54 806 € est porté en diminution des Charges Sociales.
Cette somme a permis de financer des efforts dans le développement sur internet..

CHARGES ET PRODUITS FINANCIERS CONCERNANT LES ENTREPRISES LIEES :

dividendes reçus : 180 000 €

Intérêts reçus: 0 €

Intérêts versés : 0 €

RECONNAISSANCE DU CHIFFRE D'AFFAIRES :

1) Primes de volume : la société bénéficie de primes de volume, redistribuées par la société mère ACT FINANCES qui les négocie directement auprès des constructeurs, au prorata du nombre de véhicules qu'elle a mis en circulation sur l'exercice. Les critères sont définis annuellement pour chaque constructeur selon des objectifs commerciaux fixés par les marques. Les primes de volume rémunèrent notamment l'action commerciale développée par le Groupe CarGo et ses partenaires (franchisés et membres du réseau) auprès des clients finaux. Ces primes font l'objet d'une facturation annuelle globale par la société mère dès lors que les objectifs sont atteints et que le produit est certain. Les sociétés du Groupe CarGo, dont la société AGIR, comptabilisent donc en produits de l'exercice le montant des primes de volume acquises au titre de l'exercice, sans étalement;
Ce traitement comptable est appliqué de façon constante depuis la création.

2) Droits d'entrée : les droits d'entrée facturés aux membres qui intègrent le réseau en vertu de la signature de contrats de partenariats (franchisés ou autres) sont comptabilisés en une fois parmi les produits de l'exercice car ils rémunèrent la cession d'un droit d'usage de la marque CarGo ainsi que des prestations et des éléments qui sont fournis dès la mise en place du contrat tels que la formation initiale et la fourniture d'un Kit pour signalisation intérieure et extérieure.

AUTRES INFORMATIONS :

La Société a ouvert une Succursale en Belgique, l'activité de celle-ci a débuté début 2015.
Elle a généré un Chiffre d'affaires 41 885 € et un résultat de 10 556.88 €.
Ces éléments sont intégrés aux comptes présentés dans cette annexe.

Immobilisations

Déclaration au 31/12/2017

Rubriques	Début d'exercice	Réévaluation	Acquisit., apports
FRAIS D'ETABLISSEMENT ET DE DEVELOPPEMENT	496 345		151 687
AUTRES POSTES D'IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	1 476 605		86 990
Terrains			
	Dont composants		
Constructions sur sol propre			
Constructions sur sol d'autrui			
Const. Install. générales, agenc., aménag.			
Install. techniques, matériel et outillage ind.	22 447		1 110
Installations générales, agenc., aménag.	374 280		2 279
Matériel de transport	5 254 805		1 918 618
Matériel de bureau, informatique, mobilier	85 310		833
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours	119 597		118 357
Avances et acomptes			
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	5 856 439		2 041 197
Participations évaluées par mise en équivalence			
Autres participations	3 223 506		
Autres titres immobilisés			
Prêts et autres immobilisations financières	183 206		10 253
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	3 406 711		10 253
TOTAL GENERAL	11 236 100		2 290 127

Rubriques	Virement	Cession	Fin d'exercice	Valeur d'origine
FRAIS D'ETABLISSEMENT ET DEVELOPPEMENT		1	648 031	
AUTRES POSTES IMMOB. INCORPORELLES			1 563 595	
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Constructions, installations générales, agenc.				
Installations techn., matériel et outillages ind.			23 557	
Installations générales, agencements divers			376 559	
Matériel de transport		1 271 037	5 902 386	
Matériel de bureau, informatique, mobilier			86 143	
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours		66 487	171 467	
Avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES		1 337 524	6 560 112	
Participations évaluées par mise équivalence				
Autres participations			3 223 506	
Autres titres immobilisés				
Prêts et autres immobilisations financières		3 000	190 458	
IMMOBILISATIONS FINANCIERES		3 000	3 413 964	
TOTAL GENERAL		1 340 525	12 185 702	

Amortissements

Déclaration au 31/12/2017

Rubriques	Début d'exercice	Dotations	Reprises	Fin d'exercice
FRAIS D'ÉTABLISSEMENT ET DE DÉVELOPPEMENT	70 337	116 762		187 099
AUTRES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	119 929	54 635		174 563
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Constructions installations générales, agenc., aménag.				
Installations techniques, matériel et outillage industriels	17 641	2 480		20 121
Installations générales, agenc. et aménag. divers	221 296	31 437		252 733
Matériel de transport	1 486 692	895 134	695 310	1 686 515
Matériel de bureau et informatique, mobilier	51 751	10 272		62 023
Emballages récupérables, divers				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	1 777 379	939 322	695 310	2 021 391
TOTAL GENERAL	1 967 645	1 110 719	695 310	2 383 054

VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES							
Rubriques	Dotations			Reprises			Mouvements amortissements fin exercice
	Différentiel de durée et autres	Mode dégressif	Amort.fisc. exception.	Différentiel de durée et autres	Mode dégressif	Amort.fisc. exception.	

FRAIS ETBL

AUT. INC.

Terrains
Construct.
- sol propre
- sol autrui
- installations
Install. Tech.
Install. Gén.
Mat. Transp.
Mat bureau
Embal récup.

CORPOREL.

Acquis. titre

TOTAL

Charges réparties sur plusieurs exercices	Début d'exercice	Augmentations	Dotations	Fin d'exercice
---	------------------	---------------	-----------	----------------

Frais d'émission d'emprunts à étaler
Primes de remboursement des obligations

Décret 83-1020 du 29 novembre 1983 - article 19

Eléments	Valeurs nettes	Durée amortissement
Frais de constitution		ans
Frais de premier établissement		ans
Frais d'augmentation de capital		ans
Frais d'établissement en Belgique	17 935	5 ans
		ans
		ans
		ans
		ans
TOTAL		17 935

Eléments	Valeurs nettes	Durée amortissement	
Développements Informatiques	442 996	5	ans
			ans
			ans
			ans
			ans
			ans
			ans
			ans
TOTAL		442 996	

Eléments	Valeurs nettes	Durée amortissement
fonds longue durée suite apport reçu en 1999	274 408	ans
fonds longue durée CGVL 2004 et RHONE AUTO LOCATION 2007	544 057	ans
fonds longue durée HERMEY acheté en 2011	150 000	ans
droits d'enregistrement achat HERMEY 2011		ans
fonds longue durée CARRIER acheté en 2013	130 000	ans
droits d'enregistrement achat CARRIER 2013	5 144	5 ans
fonds longue durée DARLET acheté en 2015	100 000	ans
droits d'enregistrement achat DARLET 2015	23 491	5 ans
TOTAL	1 227 100	

Provisions et dépréciations

Déclaration au 31/12/2017

Rubriques	Début d'exercice	Dotations	Reprises	Fin d'exercice
Provisions gisements miniers, pétroliers				
Provisions pour investissement				
Provisions pour hausse des prix				
Amortissements dérogatoires	8 261			8 261
Dont majorations exceptionnelles de 30 %				
Provisions pour prêts d'installation				
Autres provisions réglementées				
PROVISIONS REGLEMENTEES	8 261			8 261
Provisions pour litiges				
Provisions pour garanties données aux clients				
Provisions pour pertes sur marchés à terme				
Provisions pour amendes et pénalités				
Provisions pour pertes de change				
Provisions pour pensions, obligations similaires				
Provisions pour impôts				
Provisions pour renouvellement immobilisations				
Provisions pour gros entretiens, grandes révis.				
Provisions charges soc. fisc. sur congés à payer				
Autres provisions pour risques et charges		9 000		9 000
PROVISIONS RISQUES ET CHARGES		9 000		9 000
Dépréciations immobilisations incorporelles				
Dépréciations immobilisations corporelles	10 738	36 031	10 738	36 031
Dépréciations titres mis en équivalence				
Dépréciations titres de participation				
Dépréciations autres immobilis. financières				
Dépréciations stocks et en cours	5 000	8 363	4 000	9 363
Dépréciations comptes clients	1 334 720	173 440	526 063	982 097
Autres dépréciations				
DEPRECIATIONS	1 350 458	217 834	540 801	1 027 491
TOTAL GENERAL	1 358 719	226 834	540 801	1 044 752
Dotations et reprises d'exploitation		163 667	540 801	
Dotations et reprises financières				
Dotations et reprises exceptionnelles		63 167		
Dépréciation des titres mis en équivalence à la clôture de l'exercice				

Créances et dettes

Déclaration au 31/12/2017

ETAT DES CREANCES	Montant brut	1 an au plus	plus d'un an
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres immobilisations financières	190 458	30 000	160 458
Clients douteux ou litigieux	1 233 898	1	1 233 897
Autres créances clients	2 597 309	2 597 309	
Créance représentative de titres prêtés			
Personnel et comptes rattachés	12 077	12 077	
Sécurité Sociale et autres organismes sociaux			
Etat, autres collectivités : impôt sur les bénéfices			
Etat, autres collectivités : taxe sur la valeur ajoutée	164 401	164 401	
Etat, autres collectivités : autres impôts, taxes, versements assimilés			
Etat, autres collectivités : créances diverses	608	608	
Groupe et associés	311 907	311 907	
Débiteurs divers	152 465	152 465	
Charges constatées d'avance	15 289	15 289	
TOTAL GENERAL	4 678 412	3 284 057	1 394 355

Montant des prêts accordés en cours d'exercice

Montant des remboursements obtenus en cours d'exercice

Prêts et avances consentis aux associés

ETAT DES DETTES	Montant brut	1 an au plus	plus d'1 an,-5 ans	plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes à 1 an maximum à l'origine	156 474	156 474		
Emprunts et dettes à plus d'1 an à l'origine	5 675 288	1 890 616	3 784 673	
Emprunts et dettes financières divers	1 180 345	370 000	810 345	
Fournisseurs et comptes rattachés	1 472 341	1 472 341		
Personnel et comptes rattachés	173 679	173 679		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	143 935	143 935		
Etat : impôt sur les bénéfices				
Etat : taxe sur la valeur ajoutée	725 028	725 028		
Etat : obligations cautionnées				
Etat : autres impôts, taxes et assimilés	34 552	34 552		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Groupe et associés	252 340	252 340		
Autres dettes	148 377	148 377		
Dettes représentatives de titres empruntés				
Produits constatés d'avance	65 375	65 375		
TOTAL GENERAL	10 027 735	5 432 717	4 595 017	

Emprunts souscrits en cours d'exercice

2 794 541

Emprunts remboursés en cours d'exercice

2 479 265

Emprunts, dettes contractés auprès d'associés

Charges à payer

Déclaration au 31/12/2017

Compte	Libellé	31/12/2017	31/12/2016	Ecart
CHARGES A PAYER				
EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES				
168840	INTERETS COURUS S/EMPRUNTS	4 057,08	3 801,90	255,18
TOTAL EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES		4 057,08	3 801,90	255,18
DETTE FOURNISSEURS CPTE RATTACH				
408100	FACTURES NON PARVENUES	537 069,11	777 904,47	-240 835,36
40811C	CAP FOURNISSEUR LEASING	73 208,14	121 198,96	-47 990,82
TOTAL DETTE FOURNISSEURS CPTE RATTACH		610 277,25	899 103,43	-288 826,18
AUTRES DETTES				
419800	AVOIRS A ETABLIR	16 656,34	21 146,43	-4 490,09
TOTAL AUTRES DETTES		16 656,34	21 146,43	-4 490,09
DETTE FISCALE ET SOCIALE				
428200	CONGES A PAYER PROVISION	94 748,00	93 767,00	981,00
428400	INTERESSEMENT A PAYER	310,83	310,83	
428600	PRIMES ET COMMISSIONS A PAYER	60 724,22	17 797,43	42 926,79
438200	ORG.SOC. CHARGES A PAYER / CP	44 804,00	45 633,00	-829,00
438600	ORG.SOC.CHARGES / PRIMES COMMISSION	17 712,03	8 832,03	8 880,00
448610	CONTRIBUTION ECONOMIQUE TERRITORIAL	-608,46	-1 431,00	822,54
448612	TAXE D'APPRENTISSAGE	9 721,62	8 942,58	779,04
448613	FORMATION PROFESSIONNELLE	16 910,92	15 477,09	1 433,83
448614	PARTICIP.EMPLOY.CONSTR.	6 262,19	5 746,55	515,64
448620	TAXES FONCIERES		250,00	-250,00
448640	TAXES SUR LES VEH. DE SOCIETE	1 657,00	1 657,00	
TOTAL DETTE FISCALE ET SOCIALE		252 242,35	196 982,51	55 259,84
INTERETS COURUS SUR DECOUVERT				
518600	INTERETS COURUS A PAYER	900,00	2 504,00	-1 604,00
TOTAL INTERETS COURUS SUR DECOUVERT		900,00	2 504,00	-1 604,00
TOTAL CHARGES A PAYER		884 133,02	1 123 538,27	-239 405,25

Charges et produits constatés d'avance

Déclaration au 31/12/2017

Compte	Libellé	31/12/2017	31/12/2016	Ecart
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE				
486000	CHARGES CONSTATEES D'AVANCE	15 288,88	21 305,28	-6 016,40
TOTAL CHARGES CONSTATEES D'AVANCE		15 288,88	21 305,28	-6 016,40
PRODUITS CONSTATES D'AVANCE				
487000	PRODUITS CONSTATES D'AVANCE	-65 374,87	-74 004,50	8 629,63
TOTAL PRODUITS CONSTATES D'AVANCE		-65 374,87	-74 004,50	8 629,63

Produits à recevoir

Déclaration au 31/12/2017

Compte	Libellé	31/12/2017	31/12/2016	Ecart
409800	AVOIR A RECEVOIR	39 547,90	11 734,18	27 813,72
418100	FACTURES A ETABLIR	217 935,47	559 609,83	-341 674,36
468700	PRODUITS A RECEVOIR	21 603,72	70 463,96	-48 860,24
TOTAL		279 087,09	641 807,97	-362 720,88
TOTAL		279 087,09	641 807,97	-362 720,88
PRODUITS A RECEVOIR				
CLIENTS ET COMPTES RATTACHES				
418100	FACTURES A ETABLIR	217 935,47	559 609,83	-341 674,36
TOTAL CLIENTS ET COMPTES RATTACHES		217 935,47	559 609,83	-341 674,36
AUTRES CREANCES				
409800	AVOIR A RECEVOIR	39 547,90	11 734,18	27 813,72
468700	PRODUITS A RECEVOIR	21 603,72	70 463,96	-48 860,24
TOTAL AUTRES CREANCES		61 151,62	82 198,14	-21 046,52
TOTAL PRODUITS A RECEVOIR		279 087,09	641 807,97	-362 720,88

Composition du capital social

Déclaration au 31/12/2017

Catégories de titres	Nombre de titres			Valeur nominale
	à la clôture de l'exercice	créés pendant l'exercice	remboursés pendant l'exercice	
Actions ordinaires	335 519	300 000		10
Actions amorties				0,00
Actions à dividende prioritaire sans droit de vote				0,00
Actions préférentielles				0,00
Parts sociales				0,00
Certificats d'investissements				0,00

Résultat des 5 derniers exercices

Déclaration au 31/12/2017

Date d'arrêté	31/12/2017	31/12/2016	31/12/2015	31/12/2014	31/12/2013
Durée de l'exercice (mois)	12	12	12	12	12
CAPITAL EN FIN D'EXERCICE					
Capital social	3 355 190	355 190	355 190	355 190	355 190
Nombre d'actions					
- ordinaires	335 519	35 519	35 519	35 519	35 519
- à dividende prioritaire					
Nombre maximum d'actions à créer					
- par conversion d'obligations					
- par droit de souscription					
OPERATIONS ET RESULTATS					
Chiffre d'affaires hors taxes	11 859 046	12 847 447	13 107 531	12 968 759	11 948 863
Résultat avant impôt, participation, dot. amortissements et provisions	1 026 257	1 148 140	1 474 982	1 279 936	980 954
Impôts sur les bénéfices	8 648	17 792	19 656	32 561	34 151
Participation des salariés					
Dot. Amortissements et provisions	796 752	921 114	1 230 859	1 052 615	769 132
Résultat net	220 857	209 234	224 467	194 760	177 671
Résultat distribué	220 000	456 010	180 000	150 000	150 000
RESULTAT PAR ACTION					
Résultat après impôt, participation, avant dot.amortissements, provisions	3,03	31,82	40,97	35,12	26,66
Résultat après impôt, participation dot. amortissements et provisions	0,66	5,89	6,32	5,48	5
Dividende attribué	0,66	12,84	5,07	4,22	4,22
PERSONNEL					
Effectif moyen des salariés	38	34	34	36	31
Masse salariale	1 448 983	1 287 441	1 292 835	1 385 212	1 128 383
Sommes versées en avantages sociaux (sécurité sociale, œuvres sociales...)	583 611	557 925	564 370	606 552	504 961

73000 CHAMBERY	
Effectifs	Personnel salarié
Cadres	10
Agents de Maitrise	9
employés, Ouvriers	19
Apprentis	
TOTAL	38

Filiales et participations

Déclaration au 31/12/2017

Dénomination	Capital	Q.P. Détenue	Val. brute Titres	Prêts, avances	Chiffre d'affaires
Siège Social	Capitaux Propres	Divid.encaiss.	Val. nette Titres	Cautions	Résultat
FILIALES (plus de 50%)					
ACTION SAS	1 075 143	100	3 200 000		9 468 214
CHAMBERY	1 496 945	180 000	3 200 000		218 416
		0,00			
		0,00			
		0,00			
		0,00			
		0,00			
PARTICIPATIONS (10 à 50%)					
		0,00			
		0,00			
		0,00			
		0,00			
		0,00			
		0,00			
AUTRES PARTICIPATIONS					
VEHITEL (RESACAR)	198 184	7,7	15 245		1 358 133
SURESNES	338 868		15 245		23 831
		0,00			
		0,00			
		0,00			
		0,00			
		0,00			

Rubriques	Terrains	Constructions	Matériel outillage	Autres immobilisations	Total
VALEUR D'ORIGINE				6 999 933	6 999 933
AMORTISSEMENTS					
Cumul exercices antérieurs				987 869	987 869
Exercice en cours				1 004 143	1 004 143
TOTAL				1 992 012	1 992 012
VALEUR NETTE				5 007 921	5 007 921
REDEVANCES PAYEES					
Cumul exercices antérieurs				1 146 687	1 146 687
Exercice en cours				1 168 936	1 168 936
TOTAL				2 315 623	2 315 623
REDEVANCES A PAYER					
A un an au plus				1 029 197	1 029 197
A plus d'un an et moins de 5 ans				646 268	646 268
A plus de cinq ans					
TOTAL				1 675 465	1 675 465
VALEUR RESIDUELLE				3 642 776	3 642 776
Montant pris en charge ds exerc.				1 342 635	1 342 635

Répartition de l'impôt sur les bénéfices

Déclaration au 31/12/2017

Répartition	Résultat avant impôt	Impôt dû	Résultat net après impôt
Résultat courant	353 947	41 593	312 354
Résultat exceptionnel à court terme	-124 442	-32 945	-91 497
Résultat exceptionnel à long terme			
Participation des salariés			
Créance d'impôt à raison des bénéfices fiscaux antérieurs			
RESULTAT COMPTABLE	229 505	8 648	220 857

Engagements financiers donnés et reçus

Déclaration au 31/12/2017

Engagements donnés						
Catégories d'engagements	Total	Au profit de				
		Dirigeants	Filiales	Participations	Autres entreprises liées	Autres
Caution solidaire sur Emprunts	2 605 200					2 605 200
Lettres d'intention sur Emprunts	393 300					393 300
Caution solidaire donnée à ACTIO	2 720		2 720			

TOTAL	3 001 220	2 720	2 998 500
--------------	------------------	--------------	------------------

Engagements reçus						
Catégories d'engagements	Total	Accordés par				
		Dirigeants	Filiales	Participations	Autres entreprises liées	Autres
Caution solidaire de ACT FINANC	2 605 200				2 605 200	
Lettres d'intention délivrées par ACT FINANCES	393 300				393 300	

TOTAL	2 998 500	2 998 500
--------------	------------------	------------------

Engagements réciproques						
Catégories d'engagements	Total	Dirigeants	Filiales	Participations	Autres entreprises liées	Autres

TOTAL

Déclaration au 31/12/2017

Rubriques	Montant garanti
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes sur établissements de crédit	3 205 932
Emprunts et dettes financières divers	
TOTAL	3 205 932

François MONEL
5, Chemin de Roque Villard
Hameau de Mi Vallon
73000 JACOB BELLECOMBETTE

ACORA AUDIT

50, Allée des Cyprès
69 760 LIMONEST

AGIR

Société par Actions Simplifiée
au capital de **3 355 190 €**

38, Rue des Marais
ZAC des Landiers

73 000 CHAMBERY

RCS CHAMBERY **422 312 181**

**RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**

Exercice clos le 31/12/2017

A l'assemblée générale de la société AGIR

OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par vos assemblées générales, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société AGIR relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2017, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

FONDEMENT DE L'OPINION

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2017 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

JUSTIFICATION DES APPRÉCIATIONS

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Les informations données dans l'annexe des comptes annuels nous sont apparues appropriées, notamment pour ce qui concerne la retranscription des opérations de financement de véhicules dans ses aspects significatifs ; l'évaluation du risque clients et l'évaluation des immobilisations (incorporelles et corporelles et financières).

VERIFICATION DU RAPPORT DE GESTION ET DES AUTRES DOCUMENTS ADRESSES AUX MEMBRES DE L'ASSEMBLEE GENERALE

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents adressés aux membres de l'assemblée générale sur la situation financière et les comptes annuels.

RESPONSABILITÉS DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

RESPONSABILITÉS DES COMMISSAIRES AUX COMPTES RELATIVES À L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

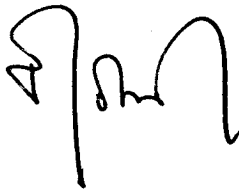
Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

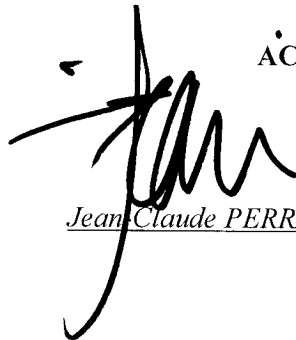
Fait à Limonest et à Jacob Bellecombette,
Le 7 juin 2018

Les Commissaires aux Comptes

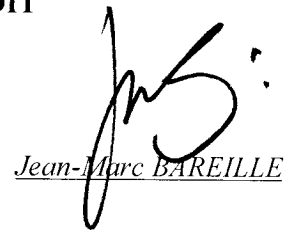
François MONEL



ACORA AUDIT



Jean-Claude PERRAUD



Jean-Marc BAREILLE

Pièces jointes :

- Annexe « description détaillée des responsabilités du Commissaire aux comptes » ;
- Comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2017

DESCRIPTION DETAILLEE DES RESPONSABILITES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

AGIR
Société par Actions Simplifiée au capital de 3 355 190 euros
Siège social : 38, rue des Marais, ZAC des Landiers,
73000 CHAMBERY
422 312 181 RCS CHAMBERY

DECISIONS DE L'ASSOCIEE UNIQUE

DU 22 JUIN 2018

**DECISION D'AFFECTATION DU RESULTAT
DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2017**

DEUXIEME DECISION

L'associée unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2017 s'élevant à 220 857,31 euros de la manière suivante :

<i>Bénéfice de l'exercice</i>	<i>220 857,31 euros</i>
A titre de dividendes Soit 0,66 euros par action	220 000,00 euros
Le solde En totalité au compte "Autres Réserves" qui s'élève ainsi à 857,31 euros.	857,31 euros

Le dividende sera mis en paiement au siège social à compter du 10 juillet 2018.

Pour ceux des associés qui opteraient pour la soumission des dividendes perçus au barème progressif de l'impôt sur le revenu (par dérogation au prélèvement forfaitaire unique instauré par la loi de finances pour 2018), le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2017 éligibles à l'abattement de 40 % s'élève à 220 000,00 euros, soit la totalité des dividendes mis en distribution.

Conformément à la loi, l'associée unique prend acte que les dividendes distribués au titre des trois derniers exercices ont été les suivants :

Exercice clos le 31 décembre 2014 :
150 000 euros,
dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 150 000 euros

Exercice clos le 31 décembre 2015 :

180 000 euros,

dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 180 000 euros

Exercice clos le 31 décembre 2016 :

206 010,20 euros,

dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 206 010,20 euros

outre un dividende exceptionnel de 250 000 euros, éligible en totalité à l'abattement de 0,40 %.

Certifié conforme
La Présidente

